



**LDH-Pays d'Aix-en-Provence vous invite à participer au Cercle de silence
Samedi 13 mars à 11 h 30**

Le mois d'avril prochain marquera le 12ème anniversaire de notre cercle de silence et, bien malheureusement, sur toute cette période la situation des exilés n'a fait que se détériorer, aussi bien pour ceux qui sont en France que pour ceux qui cherchent à y venir. Ce constat est à peu près le même partout en Europe et il est particulièrement perceptible pour ce qui concerne les femmes, les mineurs isolés et les jeunes majeurs.

Il faut déjà rappeler que les femmes sont un peu plus nombreuses que les hommes dans la population d'immigrés en France et que ce sont elles qui souffrent le plus des dures conditions de l'accueil et du mal logement, sans parler de la dépendance économique et/ou administrative (pour la régularité de leur séjour) qu'elles subissent parfois au sein de leur propre cellule familiale. Mais le plus rude est pour celles qui s'aventurent dans le passage par la Méditerranée après avoir traversé une partie de l'Afrique. **C'est même l'enfer quand on est femme et mineure.**

Le reportage *mineurs à bord* fait par Nejma Brahim, une journaliste de Médiapart, auprès de passagers de l'Océan Viking débarqués en Sicile est effarant, particulièrement quand est citée une adolescente de 16 ans qui a fui, seule, sa famille guinéenne pour éviter un mariage forcé et qui a vécu un enfer sexuel en Libye.

Ce bateau de SOS Méditerranée navigue depuis le début l'année après cinq mois de blocage par les autorités italiennes, il a récupéré 424 personnes en 48 heures, un record, dans les premiers jours de février après en avoir recueilli 373 lors de sa première sortie. **Sur le total de ces deux premières opérations, 254 personnes, soit près d'un tiers, étaient des mineurs isolés !**

Un communiqué rédigé à l'initiative de la Ligue des droits de l'Homme *jeunes majeurs* et signé par 70 organisations s'alarme des refus de séjour avec obligation de quitter le territoire (OQTF) dès lors que des mineurs arrivent à leur majorité et demande en particulier de « **faire cesser la suspicion généralisée qui pèse sur de nombreux jeunes dont les actes d'état-civil sont régulièrement contestés, alors que leur identité a été confirmée par un juge ou par les services consulaires de leurs pays** ».

Ajoutons qu'une tribune parue dans le Monde le 2 mars, signée par un collectif de personnalités, martèle en quelques mots l'accablante réalité de la situation : **Arrivés mineurs, ils ont fait de la France leur pays. Devenus majeurs, ils sont menacés d'expulsion et réduits à vivre dans la peur, l'errance et la clandestinité.**